

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 1-2

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité

Révision de la loi sur la circulation routière

Camions plus larges au sacrifice du paysage et des villages traditionnels?

Dans son message du 27 août 1986 concernant la modification de la loi sur la circulation routière (LCR), le Conseil fédéral propose au Parlement d'augmenter la largeur maximale autorisée des véhicules dans notre pays.

La position prise par la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage sur cette problématique est la suivante.

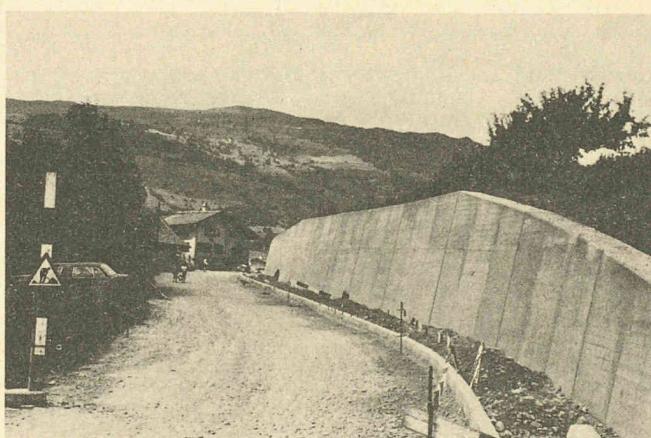
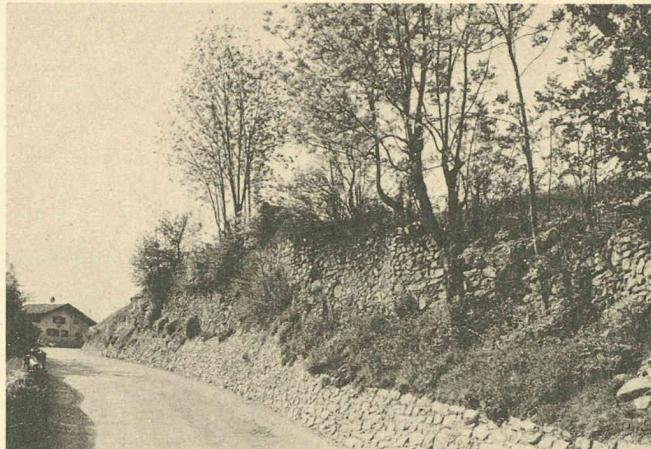
L'article 9 de la LCR limite d'une manière générale la largeur des véhicules routiers à 2 m 50. Toutefois, selon l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière de 1962, les véhicules d'une largeur de 2 m 50 sont autorisés de circuler sur les routes principales (= routes nationales ainsi que les routes cantonales et communales désignées pour le signal « route principale »).

Le Conseil fédéral propose maintenant d'ouvrir tout le réseau routier à l'accès des véhicules ayant une largeur de 2 m 50. Or, d'après le Département fédéral de justice et police, 20% des routes cantonales et 35% des routes communales ne sont pas adaptées au trafic de véhicules ayant une largeur de 2 m 50.

Si cette nouvelle norme est adoptée, les propriétaires de véhicules lourds vont petit à petit transformer leurs parcs de camions et de cars qui atteindront tous 2 m 50 de large. Il faut s'attendre alors à une certaine pression visant à corriger les routes non encore adaptées à ce trafic.

Les routes secondaires mènent encore celui qui les emprunte à travers des paysages vallonnés et tranquilles desservant villages et hameaux au caractère rural. Leurs dimensions sont souvent bien adaptées au relief et tant leur tracé que leur étroitesse parfois respectent l'aspect local des villages traditionnels (citons comme exemples la rive nord-ouest du lac de Morat, le val Verzasca, Lavauz).

L'élargissement et la correction de toutes ces routes secondaires impliquant déblais, remblais, ponts, murs de soutènement, rails de sécurité, etc., causeraient une grave atteinte à l'originalité de nos paysages restés ruraux. De nombreux villages seraient défigurés voire encerclés par de nouvelles routes de détournement. Le Conseil fédéral pense que l'introduction de cette nouvelle norme ne constitue pas une raison pour élargir toutes les routes quelque peu étroites. Il propose donc d'interdire aux véhicules les plus larges de circuler sur les routes secondaires particulièrement étroites en apposant le signal « largeur maximale 2 m 30 ». Mais il ne faut pas croire que le chauffeur de poids lourds arrivant de Zurich ou de Milan s'en



20% à 40% de routes communales et cantonales ne seraient pas adaptées pour des véhicules d'une largeur de 2 m 50. Afin que nos régions rurales ne souffrent pas d'un isolement encore accru, il faudrait donc élargir ces routes au détriment de nombreux et précieux éléments du paysage.

retournera bredouille alors qu'il sera arrivé tout proche de sa destination.

On peut se demander si les régions de montagne et les régions marginales ne vont pas faire une fois de plus les frais de l'opération, ne pouvant plus être desservies régulièrement en trafic marchandises car mises à l'écart du réseau de distribution des transporteurs routiers nationaux et internationaux.

Un autre inconvénient touchera le secteur touristique. A n'en pas douter, les entreprises suisses de voyages vont adapter leurs cars à la nouvelle norme, cela pour rester concurrentielles vis-à-vis de l'étranger.

Ainsi, beaucoup de lieux touristiques de notre pays aux accès étroits ne seront plus visités (comme c'est déjà le cas aujourd'hui en ce qui concerne les voyages en cars provenant de l'étranger), à moins que ces sites, paysages et villages n'acceptent de « s'adapter » eux et leurs accès à ce qui sera considéré comme un fait accompli.

Les conséquences de cette modification de la LCR sont évidentes. De deux choses l'une: ou bien cette augmentation à 2 m 50 de la largeur maximale autorisée des véhicules routiers va affaiblir des régions déjà économiquement déprimées, ou bien les routes surdimensionnées qu'il sera nécessaire de construire dégradent à tout jamais des paysages encore intacts.

A l'heure actuelle il ne faut envisager aucune de ces deux conséquences. L'expérience montre que dans une telle situation, les intérêts matériels et économiques dépassent encore et toujours les préoccupations immatérielles relatives à la protection de la nature et du paysage.

Et il faut être conscient que la promulgation de cette nouvelle norme pourrait donner le départ à un programme intense de corrections des routes secondaires dans tout le pays.

Un exemple significatif est celui de la route empruntée par les cars postaux qui mène de Meiringen à Schwarzwaldalp près de la célèbre station de Rosenlaui. Cette route doit être totalement corrigée parce que les PTT veulent pouvoir y passer avec les mêmes gros cars qu'ils utilisent en plaine sur les routes principales.

La FSPAP pense qu'aujourd'hui déjà, notre réseau routier a atteint, voire dépassé dans certains cas les dimensions propres à une intégration harmonieuse dans le paysage et propres au respect des ressources de notre environnement.

En conclusion, la largeur maximale autorisée des véhicules routiers en Suisse doit rester à 2 m 30, eu égard à une politique régionale équilibrée et à la protection de notre paysage à long terme.

FSPAP, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage.

Elimination d'enduits d'amiante projeté dans les bâtiments de la Confédération

Dès les années 30, et pendant près de quarante ans, les enduits d'amiante projeté trouvèrent de multiples applications dans la construction en tant qu'isolants thermiques et phoniques. A partir de 1975 au plus tard, ce procédé fut abandonné après qu'on eut reconnu qu'il représentait un trop grand risque pour les ouvriers occupés à ce travail. C'est ainsi que les bâtiments élevés après 1975 ne contiennent plus d'enduits d'amiante projeté. Dans les bâtiments contenant encore de tels enduits, des fibres d'amiante en nombre variable suivant l'état de l'enduit, peuvent s'échapper dans l'air ambiant.

On sait aujourd'hui que le fait de respirer des fibres d'amiante peut provoquer des affections pulmonaires ainsi que des altérations de la plèvre et du péritoine (par exemple également cancer). Aussi l'Office des constructions fédérales a-t-il procédé au recensement et à l'examen des bâtiments de la Confédération contenant des enduits d'amiante projeté.

L'exemple a révélé que, dans les années 1953 à 1975, des enduits d'amiante projeté, représentant une surface totale de 31200 m² ont été appliqués dans 42 bâtiments gérés par la Confédération, en majorité des ateliers et des laboratoires. Selon les recommandations de 1985 du groupe de travail « AMIANTE » de la Confédération, et en étroite collaboration avec l'EMPA, un principe d'assainissement individuel a été élaboré pour chacun de ces bâtiments.

Selon ces principes, on éliminera entièrement 16 700 m² d'enduits d'amiante projeté et on en assainira 13 000 m² sous forme de rhabillage, d'étanchements et de scellements. Il sera procédé à ces assainissements selon un ordre de priorité et en échelonnant les travaux dans le temps. Pour le moment, on peut renoncer à assainir certains locaux (1500 m²) très peu fréquentés.

Les mesures d'assainissement ont été évaluées à 8 390 000 francs. Jusqu'à décembre 1986, 11 111 m² de surfaces enduites d'amiante projeté seront déjà éliminées ou assainies. Le coût de ces opérations se monte à 1 900 000 francs. L'Office des constructions fédérales assainira toutes les surfaces enduites d'amiante projeté jusqu'en 1989. Il espère ainsi réduire notablement les immissions d'amiante et, par voie de conséquence, les atteintes portées à la santé.

Assemblée générale de la Chambre suisse des experts

La Chambre suisse des experts judiciaires techniques et scientifiques (CSEJ) a tenu son assemblée générale le 14 novembre dernier à Bex sous la présidence de M. Ernst P. Martin, docteur h. c.

et en présence de près de la moitié des membres actifs. Le président a pu relever l'évolution réjouissante de la Chambre. En effet, en un an, son effectif a passé de 45 à 52 membres, soit une augmentation de 16%, qui ne doit rien à une politique d'admission laxiste, puisque plusieurs candidatures ont aussi été écartées, tant pour des questions d'éthique professionnelle que de qualifications techniques.

Les exigences posées aux spécialistes désireux d'exercer l'activité d'expert ont du reste été au centre de débats animés. On sait que la Chambre est seule à n'admettre ses membres que sur la base d'un règlement d'admission strict et de l'examen approfondi d'un dossier soumis par les candidats, établissant les compétences et l'expérience judiciaire de ces derniers.

Le souci du Comité central de la SIA quant à la qualité des experts a également été évoqué à Bex (il est notamment prévu de réviser les directives I55 «Elaboration de rapports d'expertises» ainsi que d'organiser un séminaire sur ce sujet en automne 1987). L'assemblée estime que l'examen des candidats sur dossiers permet à la Chambre d'assurer une garantie morale des experts qui en sont membres; il convient de souligner aux yeux des mandants potentiels cette pratique, qui différencie la CSEJ des autres «chambres» d'experts, dont le seul critère est trop souvent l'appartenance à un groupement professionnel de plus ou moins haut niveau.

L'échange de vues extrêmement fructueux qui a marqué l'approbation d'une révision partielle des statuts de la Chambre et de son règlement d'admission a certainement conforté le comité quant au maintien de critères très stricts d'entrée à la CSEJ. D'autre part, la discussion a mis en évidence le besoin d'échanges plus fréquents entre les membres sur des problèmes communs aux domaines fort divers représentés dans la Chambre. Enfin, il semble que l'appartenance à cette dernière revête une importance croissante, vu le nombre d'intéressés pour le document attestant la qualité d'experts CSEJ, établi sur demande dans une présentation renouvelée.

La Chambre a été fondée à Lausanne en 1944. Son but, ancré dans les statuts, est de grouper sur le plan national et international des experts techniques et scientifiques éprouvés, dont les garanties de probité, d'indépendance et de compétence sont soumises à une procédure d'admission.

Les membres sont autorisés à faire état du titre d'«expert judiciaire, membre de la CSEJ». La Chambre veille au respect par ses membres des principes d'éthique professionnelle mentionnés ci-dessus. Les exigences formulées aux membres ainsi que les principes fondamentaux de l'activité d'expert sont formulées dans les statuts et le règlement d'admission de la Chambre.

CSEJ, case postale 116, 1015 Lausanne, tél. 021/472415.

Expositions

L'art cristallin

Les cristaux aux formes merveilleuses et aux couleurs éclatantes – le bleu cobalt, le vert manganèse, etc. – ne sont pas que des créations de la nature. Ils peuvent aussi être «cultivés» artificiellement en laboratoire. En collaboration avec l'Institut de physique appliquée et l'Institut de génie atomique, la bibliothèque centrale de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne expose jusqu'au 31 janvier 1987 des collections de monocristaux «maison», dans ses locaux de l'EPFL-Ecublens.

Quelques techniques de croissance en laboratoire sont présentées et illustrées par des échantillons de métaux, semi-conducteurs et isolants fabriqués selon ces méthodes. Des tableaux mettent en évidence la relation entre certaines propriétés physiques – la forme, la couleur et la conductivité électrique des cristaux – et la structure cristalline, et donc l'arrangement spatial des atomes chimiques dont sont constitués ces cristaux. Les lecteurs assidus de la bibliothèque pourront suivre au fil des jours le développe-

ment spectaculaire de quelques échantillons dans le milieu favorable qu'est le gel de silice.

Bibliothèque centrale de l'EPFL, Ecublens ; heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 à 21 heures.

Ernst May et Mies van der Rohe

Francfort-sur-le-Main, du 13 décembre au 15 février 1987

A l'occasion du centième anniversaire de la naissance d'Ernst May, le musée d'architecture de Francfort a organisé une exposition qui présente pour la première fois une grande partie des plans originaux d'Ernst May. On verra également des photos d'architecture récentes ou historiques des quartiers de Francfort ainsi que d'immeubles isolés. L'exposition présentera également des modèles, des dessins et des meubles de Mies van der Rohe. Les objets exposés ont été rassemblés par l'Institut d'art de Chicago avec l'aide de la fondation Paul et Gabriella Rosenthal et ont été complétés par des prêts de la République fédérale.

Renseignements : Deutsches Architekturmuseum, Schaumainkai 43, 6000 Francfort 70.

En marge de Swissbau 87 : la situation dans le secteur de la construction

Ces temps derniers, les articles de presse traitant de la conjoncture dans la construction se faisaient l'écho d'un fait positif important. Ce qui, chez les hommes du bâtiment, suscitait une certaine satisfaction dans le sens d'une amélioration de la situation de l'emploi, provoquait d'un autre côté et sans attendre, des plaintes portant sur une aggravation de la dégradation de l'environnement, sur d'inopportunes barrières dans la construction et sur de multiples entraves.

Le secteur de la construction connaît à présent dans son ensemble une évolution économique satisfaisante, une évolution qui doit toutefois être relativisée, car l'état des commandes jugé globalement positif résulte en fait d'une croissance quantitative à caractère plutôt régional et propre à certains secteurs isolés.

Dans le secteur des bureaux d'étude et de projet, on enregistre une légère reprise de la demande dans la spécialité bâtiment. La branche d'activité principale du bâtiment et le second œuvre devraient également pouvoir profiter – avec un petit retard – de l'augmentation des projets en cours de planification dans le domaine des constructions industrielles en particulier.

Par contre, l'activité dans la construction d'immeubles d'habitation tend plutôt à régresser, du moins pour ce qui concerne la réalisation des nouvelles habitations, car dans le domaine des réparations, des réfections et des transformations, l'activité connaît un certain développement, quoique lent. Ce sont essentiellement les différents groupes professionnels dans le secteur du second œuvre qui profitent de cette situation. Quant au génie civil, le problème reste posé pour ce qui est des commandes. Les commandes de l'étranger sont quasi-nulles, le marché s'étant pratiquement effondré. Quoi qu'il en soit, de nombreuses entreprises qui avaient étendu leurs activités à l'étranger ont dû supporter d'importantes pertes. Le marché de la construction a incontestablement changé de visage. L'espoir d'obtenir des commandes de très grands chantiers reste hypothétique. Il convient plutôt de se tourner vers des ouvrages plus modestes destinés à améliorer le cadre de vie de notre société. Conséquence, les délais nécessaires à la planification, la réalisation et l'équipement des bâtiments sont devenus plus courts. En outre, une conscience écologique croissante a, petit à petit, amené un intérêt accru pour des travaux de rénovation et de modernisation, également dans le cadre de l'aménagement d'une ville ou d'un site. Il en résulte de nouvelles exigences qui demandent un recyclage rapide et ciblé et une grande faculté d'adaptation.

Ce qui ne saurait nuire au secteur économique de la construction,

Swissbau 87



Bâle, Foire suisse d'échantillons
10-15 février 1987

Swissbau 87 – donner confiance en l'avenir

La preuve éloquente de l'importance de Swissbau 87 et de sa fonction en tant que «reflet de la conjoncture dans le bâtiment», peut être établie à partir du fait que 1177 exposants au total y participeront sur une surface nette de stands de 52345 m², ce qui constitue un nouveau record du côté de l'offre.

Tous ces exposants réunis dans la vitrine du marché national du bâtiment avec de nouvelles méthodes de fabrication, des procédés de production plus rentables, des gammes de produits actualisées, des produits et des matériaux de construction améliorés ou une palette élargie de prestations de services, se font en même temps l'écho d'une appréciation positive de la situation des rentrées de commandes et des perspectives d'emploi, au moins pour le proche avenir. Cette appréciation est de bon aloi, car capacité, acceptation de risques et goût de l'innovation doivent être payants.

Au cours de l'exposition, on pourra vérifier si l'optimisme affiché actuellement par les exposants en perspective de Swissbau

87 peut devenir le baromètre pour une estimation prospective de l'ensemble de la branche. Des impulsions pour l'avenir de la construction sont attendues, d'autant que pour les 1177 exposants, il ne saurait être question que du succès ou de l'échec de leur participation à l'exposition. Ils sont les représentants de plus de 80 organisations professionnelles de notre pays, orientées vers le secteur de la construction, qui représentent plus de 44 000 entreprises dans les domaines de la planification, les secteurs du gros œuvre et du second œuvre ainsi que les industries de la sous-traitance, mais aussi plus de 460 000 salariés. Et tous espèrent bien entendu que Swissbau 87 contribue à encourager la marche globalement satisfaisante ces temps derniers du développement dans le secteur de la construction, et à accélérer les décisions en matière d'investissements à tous les niveaux. Quelques domaines – notamment celui de la construction de logements ou de la rénovation, mais surtout celui des bâtiments publics – pourraient bien avoir besoin de quelques nouvelles impulsions. Si la ville de Bâle réussit à mettre suffisamment l'accent sur une restructuration complète du secteur de la construction et à consolider globalement, même auprès des travailleurs du bâtiment, le souci de l'information, Swissbau 87 sera sans aucun doute en mesure de propager dans l'opinion publique une image plus avantageuse de l'activité du bâtiment dans son ensemble, activité digne de respect et d'un niveau qualitatif élevé.

car la tendance actuelle vers la rénovation et la transformation est pour l'heure la bonne démarche dans la seule voie possible, à savoir une évolution vers des travaux d'entretien et de rénovation du parc immobilier existant. Cette évolution ne manquera pas de valoir quelques nouvelles sympathies au secteur de la construction, un aspect qui ne pourra que lui être profitable. Il faut toutefois reconnaître que cette évolution aura pour effet une diminution du volume de production, un effet qui ne saurait avoir une influence notable sur le nombre de salariés, car le besoin de main-d'œuvre est bien plus important pour les travaux de transformation. Il faut encore ajouter que les travaux de restauration et de rénovation sont généralement d'un coût nettement plus élevé !

Cette conversion d'une partie du bâtiment, de la construction neuve vers d'autres segments de marché, des chantiers de grande envergure vers des « marchés d'épicerie » revêtent en fait un intérêt supplémentaire. Cette évolution, qui s'accompagne d'une réglementation très dense qui entrave de plus en plus l'activité dans ce secteur, qui rallonge la durée des chantiers et en augmente le coût, engendre par ailleurs une accumulation du volume potentiel de constructions neuves. Ce moment arrivera immanquablement, probablement sous la forme d'investissements pour le réseau routier qui avaient été ajournés.

Une toiture voutée en verre

La Maison Anogal présente sous le nom d'*Arcade* un système universel de toiture voutée en verre, dont la particularité est de permettre à choix l'utilisation de plaques simples ou doubles, en verre acrylique ou en verre isolant. Par rapport à un toit plat, ce système présente l'avantage de ne pas nécessiter d'inclinaison pour l'évacuation de l'eau de pluie, qui s'écoule sur le pourtour du toit par la rigole en cascade intégrée au profil.

La toiture *Arcade* est livrable avec isolation, lucarne, système d'aération ou de protection contre le soleil. Ces accessoires se mon-

tent également par la suite avec facilité. Les toitures *Arcade* sont livrées sur mesure, montées par les spécialistes du constructeur et peuvent être sur demande munies de vitres et de portes coulissantes latérales. Tous les éléments en sont réalisés en fonte d'aluminium traitée contre la corrosion et dimensionnés en fonction des charges. Cette technique de construction est particulièrement adaptée à des jardins d'hiver, des passerelles, des abris pour entrées d'immeubles, par exemple.

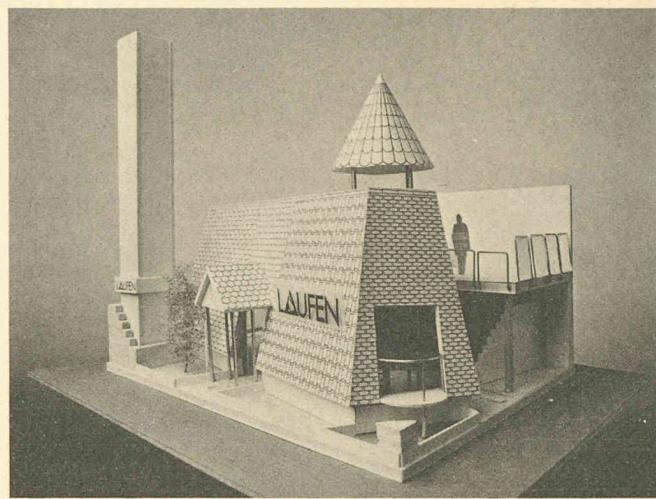
La façade extérieure *Vinylit*, avec surface externe en matière minérale et aération par l'arrière, offre une solution optimale pour l'assainissement de façades. Des murs sujets à l'humidité à cause de la vapeur et de la condensation séchent définitivement, grâce à la circulation de l'air. Selon les besoins, l'isolation peut atteindre 120 mm. La structure servant au montage de la façade *Vinylit* est adaptée à cette isolation.

La face externe est constituée de minéraux (quartz, marbre ou granit), incrustés dans un panneau de vinyl et formant une surface très résistante. *Vinylit* bénéficie d'une garantie de 10 ans.

Anogal SA
5623 Boswil
Tél. 057/46 22 46
Halle 204, stand 387

Céramique Laufon dans un nouveau cadre

Céramique Laufon sera présente dans un stand de conception totalement inédite, dans lequel l'entreprise présentera ses produits des secteurs de la terre cuite pour bâtiment, des carreaux céramiques et de la céramique sanitaire. Le stand est réalisé de façon que les articles en céramique — aussi bien les produits bruts que ceux qui bénéficient d'une finition très soignée — proposés par KIL soient présentés dans un cadre d'exposition approprié. Le stand à deux niveaux, avec fragment de toit (5 × 13 m) et son environnement immédiat ont été aménagés de manière à créer une atmosphère d'ensemble accueillante et favorable à l'information — sous le signe du design.



Conçu par l'architecte d'intérieur Lorenz Klotz, le stand de Céramique Laufon comporte deux étages. La construction d'un fragment de toit et d'un portique crée une impression d'ensemble accueillante et caractérisée par une recherche délibérée du design. (Photo : Simmen + Della Pietra, Zurich.)

Outre l'assortiment complet de tuiles en terre cuite — d'une telle diversité en matière de modèles et coloris qu'on y trouve forcément le type approprié à chaque toit — le secteur de la terre cuite pour bâtiment exposera trois nouveautés : la tuile Lugano, un modèle de style roman qui confère au toit un caractère rustique et souligne fortement les lignes verticales. Autre première, celle de Sterocréte : cet élément pour habillage extérieur de façades avec circulation d'air est proposé en différentes structures et coloris. Livrable en éléments de petite ou grande surface, Sterocréte offre aux planificateurs une grande latitude de conception. Enfin, la palette de coloris des célèbres tuiles Z 2000 s'est enrichie d'une teinte discrète : Nature antique. La tuile Z 2000 est désormais disponible en quatre coloris.

Dans le secteur de la céramique sanitaire, l'accent a été mis sur cinq points principaux. L'idée vraiment unique au monde d'appareils sanitaires en deux tons ne manquera pas d'éveiller un vif intérêt chez ceux qui aiment innover. Élaborées par le professeur H. Frieling, le célèbre psychologue des couleurs munichois, les combinaisons de teintes soigneusement assorties Fricolor sont appliquées à la gamme Arolla. On y verra aussi un set Arolla complet, composé de quatre lavabos de tailles différentes, de WC suspendus et au sol, ainsi que de bidets suspendus et au sol.

Le secteur des carreaux de céramique présentera une nouveauté suisse à la Swissbau 87 : le grand format (20 × 28 cm) pour les carreaux, qui ouvre de nouvelles possibilités de création. En cas de pose horizontale, il est conforme au modèle métrique, alors que s'il est posé verticalement, il correspond parfaitement à la hauteur idéale des baignoires. Ce nouveau grand format confère une indéniable noblesse aux salles de bains où il est appliqué. Un large éventail de coloris et motifs sont proposés dans ce nouveau format aux concepteurs de salles

de bains, qui peuvent ainsi donner libre cours à leurs idées créatives et désirs spécifiques.

Industrie céramique
4242 Laufon
Tél. 061/89 10 11
Halle 301, stand 707

La réfection du béton

Bien connue sur le plan national pour être la plus grande entreprise de jointoyage et d'étanchéité de chapes, Isotech SA fait découvrir sa spécialisation en matière de réfection de béton. Couronnés de succès depuis de nombreuses années dans ce domaine, nous offrons la solution optimale pour chaque support car nous sommes indépendants pour ce qui concerne les produits.

Nous étudions tout d'abord la cause de la dégradation du béton, mesurons l'ampleur des travaux à entreprendre, en examinant la structure et la densité de la couche supérieure du support, compte tenu de tous les paramètres : climat, taux d'humidité, effets du sel en hiver. Nous procérons à une expertise supplémentaire lorsque les dégâts sont très importants ou la cause mal définie. Nous ne soumettons un devis qu'en parfaite connaissance de cause.

C'est ainsi que nous avons déjà sauvé plusieurs bâtiments ou objets de gros œuvre.

Le film vidéo que nous présentons à la Swissbau sera volontiers mis à la disposition de ceux que la réfection du béton intéresse. Isotech et le service d'étanchéité Meynadier qui lui est rattaché sont en outre à votre disposition pour tous travaux de jointoyage, d'étanchéité de chapes ou de fosses (nappe phréatique ou infiltrations d'eau) ainsi que de toitures plates, et d'injections.

Isotech SA
Route de Crochy 20
1024 Ecublens
Tél. 3595 85
Halle 115, stand 355



Un jardin d'hiver couvert par une toiture Arcade.

Swissbau 87

Présentations spéciales

Pro Renova

Sur une surface nette de près de 800 m², les membres de la Pro Renova présentent leurs prestations de services et des exécutions de travaux dans le domaine de la rénovation d'immeubles anciens. Un stand d'information spécial informe les intéressés à la construction de manière neutre au sujet de toutes questions relatives à la rénovation d'immeubles anciens.

La Pro Renova est une association sans buts lucratifs qui compte plus de 500 membres (membres individuels, propriétaires, groupements, coopératives et sociétés). Les objectifs de la Pro Renova résident dans l'amélioration de la substance des bâtiments anciens et des habitations, du point de vue du style et de celui de la physique de la construction. Pro Renova est en collaboration étroite avec les autorités, les institutions et les entreprises qui ont des objectifs similaires.

Halle 103.

*Presse suisse de la construction, Schlieren/ZH
Revues professionnelles suisses de la construction*

Actuellement, 14 périodiques spécialisés de la construction et touchant le domaine du bâtiment de près ou de loin sont réunis dans cette association fondée en 1970. Les publications paraissent en allemand, en français et en italien. Les éditeurs et rédacteurs des revues membres se sont dotés de leurs propres statuts. Ils s'engagent à publier des revues sérieuses relatives au domaine du bâtiment. Au stand 571 de la halle 101, l'association et les membres informeront les intéressés au sujet de tout ce qui concerne les revues professionnelles de la construction.

Halle 101.

Construire pour le bien de l'homme et de l'environnement

La Conférence suisse de la construction et la Société suisse des entrepreneurs présente un «paysage». L'objectif est de montrer comment la superficie de la Suisse est affectée à des utilisations diverses. Quels sont les problèmes qu'il s'agit de résoudre dans un proche avenir? Quelles sont les possibilités qui se présentent? Quelle contribution l'industrie du bâtiment peut-elle apporter?

En outre, il faut noter la participation du département de la formation professionnelle avec son exposition des travaux provenant du concours scolaire.

Le service informatique présente un logiciel standard pour la profession principale du bâtiment ainsi que le programme «Bau-bit».

Le secteur «Presse + Information» renseigne au sujet des organismes de publication «Schweizer

Bauwirtschaft/L'économie du bâtiment», «Schweizer Holzbau/La construction en bois en Suisse» et «Submissionsbulletin/Le bulletin des soumissions». Les groupes professionnels de la Société suisse des entrepreneurs renseignent au sujet de la composition, de la structure et des objectifs.

Halle 103.

L'éventail des outils Hilti

Technique de fixation

Procédé CAP

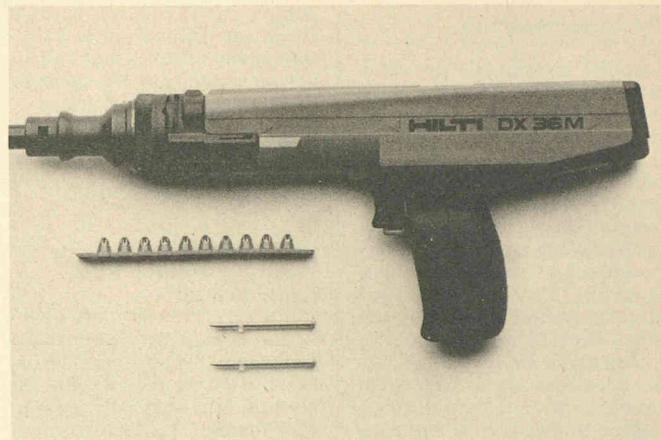
Des démonstrations pratiques au stand Hilti présenteront les différentes tenues plastiques des systèmes d'ancre. Ces essais démontrent les déformations en charge jusqu'à la défaillance, montrant clairement à chaque spectateur quelles chevilles et quelles ancrages résistent à quelles sollicitations. Les essais renseigneront en outre sur les facteurs de sécurité et de limitation des fixations à chevilles.

Solution parfaite à un problème permanent

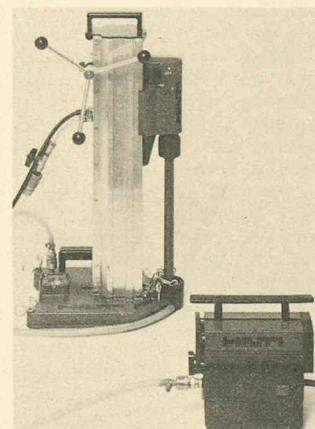
Dans le béton fortement armé, le forage de trous à chevilles pose souvent un problème car les limites des marteaux perforateurs sont dépassées dès qu'on touche le fer. L'appareil de forage au diamant DCM I est conçu pour résoudre ce problème. Les trous sont désormais percés avec précision dans n'importe quel béton, confortablement et commodément. Le DCM I couvre toute la gamme des chevilles Hilti car l'appareil, les couronnes de forage au diamant et les chevilles sont parfaitement adaptés les uns aux autres en un système complet.

Nouvel appareil à poser les goujons DX36M

Depuis de nombreuses années, les appareils à poser les goujons font leurs preuves dans toute une série de travaux de fixation. Outre un montage rapide et simple, ces appareils sont surtout pratiques du fait qu'ils n'ont pas be-



DX36M, la nouvelle dimension dans le montage direct.



Appareil de forage DCM I au diamant pour des trous de chevilles dans du béton fortement armé.

de 18 à 37 mm convient à tous les grands marteaux perforateurs Hilti.

Le marteau lattoir électro-pneumatique TP 800 avec la puissance des marteaux à air comprimé

La grande énergie de frappe garantit une utilisation puissante au chantier lors des travaux de démolition et de piquage en tout genre. Un confort de travail élevé est assuré par des poignées rembourrées et de forme ergonomique ainsi que l'électronique qui minimise le bruit et les vibrations. Diverses innovations techniques et la construction robuste du TP 800 garantissent la longue durée de vie utile exigée des produits Hilti. Bref, le TP 800 est maintenant en service depuis un an dans les conditions les plus rudes au chantier et a fourni la preuve de ses hautes performances et de son grand confort de travail.

A côté de ces champions Hilti, on pourra encore voir et essayer au stand:

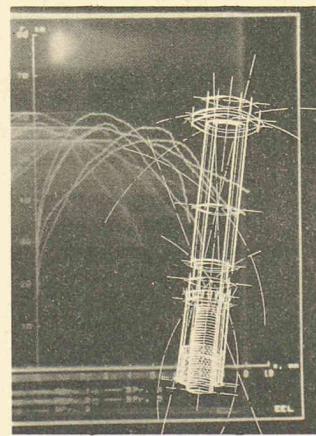
- les marteaux perforateurs, burineurs et lattoirs pour des forages confortables en longue durée dans n'importe quel matériau;
- le système de forage au diamant DCM II pour carottage au diamètre de 40-250 mm.

Hilti

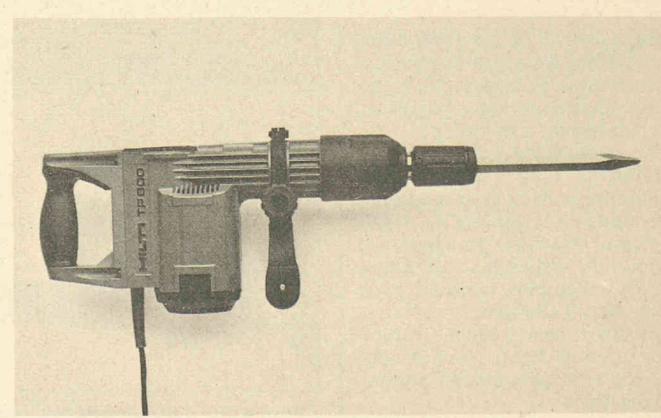
Rue de l'Industrie 10
1700 Fribourg

Tél. 037/246993.

Halle 103, stand 451.



Démonstration des comportements plastiques des systèmes d'ancre.



Marteau lattoir électropneumatique TP 800 à haute puissance.

Portes sectionnelles

La porte sectionnelle est sur le point de conquérir également sur le marché suisse une solide position, car elle semble être la solution de fermeture la plus confortable et la plus pratique du marché. Parmi ses avantages incontestés, il faut essentiellement signaler qu'elle ne pivote pas vers l'extérieur à l'ouverture et à la fermeture. C'est pourquoi vous pouvez avancer votre véhicule tout contre la porte jusqu'à ce que sa partie arrière quitte la zone de danger de la circulation routière, même si l'entrée du garage se trouve directement dans l'alignement de la rue. Les autres atouts de la porte sectionnelle sont son déplacement facile et silencieux et le fait qu'elle ne diminue pas le passage libre. Quand la porte est ouverte, les sections du panneau de porte se glissent sous le plafond du garage, donc elles ne vous gênent pas et vous font gagner de la place.

Pour compléter sa gamme actuelle, composée des portes sectionnelles simple paroi LTF en tôle d'acier galvanisé à chaud et revêtues de peinture à base de polyester, et des portes LPU isolées thermiquement et constituées également de panneaux en polyuréthane injecté, Hörmann propose désormais des portes sectionnelles en bois massif très esthétiques, dans une élégante exécution à cassettes. La nouvelle gamme de portes sectionnelles en bois de la série LTH 20 se caractérise par la combinaison réussie d'une esthétique exigeante et d'une perfection technique qui tient compte sans la moindre compromission des contraintes imposées par un matériau naturel tel que le bois. Cela fait déjà plus de vingt ans que Hörmann construit des portes sectionnelles, non seulement pour les garages, mais aussi — en plus grandes dimensions — pour les hangars dont les ouvertures peuvent aller jusqu'à 8 mètres de large et 5 mètres de haut.

Hörmann Bauelemente SA
Industriestrasse
4703 Kestenholz
Tél. 062/63 25 85.
Halle 204, stand 551.

Produits chimiques pour la construction

Meynadier & Cie SA, entreprise spécialisée dans le domaine de la protection des constructions depuis plus de cent ans sera présente à nouveau à Swissbau.

Dans son stand seront exposés différents modèles de réalisations exécutés avec de nouveaux produits de la gamme Barra-Réfection. Système groupant des produits efficaces, durables, prêts à l'emploi, résistant à de hautes sollicitations.

En plus de cette nouvelle gamme de produits Barra, vous découvrirez la nouveauté du secteur Barra-Béton.

Un arrêt à notre stand à l'ambiance chaleureuse — et à son Barra-

Bar — outre le café, permettra à chacun de prendre toutes les informations relatives aux domaines de la réfection et protection du secteur de la construction.

Meynadier & Cie SA
1024 Ecublens
Tél. 021/35 56 71.
Halle 111, stand 427.

Panneaux suisses contre le bruit

La protection contre le bruit dans l'habitation est une exigence urgente et qu'on pose de plus en plus souvent aux matériaux de construction et à leurs composants. A vrai dire, les matériaux de construction et les systèmes ne peuvent guère éviter la formation du bruit, mais ils peuvent empêcher sa propagation. Ils peuvent et doivent aider à réduire les sons gênants et éviter qu'ils ne se transmettent dans d'autres parties du bâtiment.

Le bruit extérieur détermine les performances d'amortissement requises de la part de l'enveloppe du bâtiment. Les nuisances par le bruit intérieur impliquent des mesures appropriées par l'aménagement. Le spécialiste en constructions responsables doit tenir compte de ces impératifs. Les panneaux de fibres de bois durs et isolants suisses de Pavatex sont spécialement conçus pour de telles missions. Combinés sous forme de panneaux composites ou en complément à d'autres matériaux isolants, ils procurent dans toutes les applications de la construction en bois une excellente protection acoustique. Pour les constructions de toits, on utilise avec avantage les panneaux de sous-toiture *Isoroof* qui remplissent la fonction de base de la protection contre le bruit extérieur. Pour les parois extérieures, le produit de pointe est le *Pavatex-Isolair*, une nouveauté pour l'étanchéité au vent, avec la protection thermique en plus. Les éléments acoustiques Pavatex s'utilisent pour les locaux à amortissement acoustique amélioré. Et pour la protection contre

les bruits d'impacts de pas, la préférence s'accorde aux panneaux *Pavaport Duro*.

L'assortiment de ces panneaux à fort pouvoir d'amortissement est complété par le *Pavagreen*, une nouveauté pour la constitution de verdissages extensifs des toits plats. Le *Pavagreen* est un panneau à végétation avec un très fort pouvoir d'accumulation de l'humidité.

Les panneaux de fibres de bois suisses sont fabriqués avec des bois résineux suisses. Ils ne contiennent pas de liants, ou alors en résines naturelles. Ils peuvent s'utiliser sans la moindre limitation du point de vue de la biologie du bâtiment.

Pavatex SA
6330 Cham.
Tél. 042/36 55 66.
Halle 300, stand 425.

Jardins d'hiver

«Jouissez de l'existence!» pourra-t-on s'exclamer en visitant cette attraction de la Swissbau. Noyés dans un flot de plantes vertes, plusieurs jardins d'hiver attendent le visiteur.

Il pourra y prendre place pour goûter au plaisir procuré par la transparence d'un toit en verre et examiner l'ossature porteuse — pour se faire une idée très concrète en nature de l'espace de lumière qu'est un jardin d'hiver. Devant un café accompagné d'un croissant, il pourra observer, au rythme d'une présentation en multivision, comment d'autres maîtres d'œuvre et architectes sont parvenus à intégrer des jardins d'hiver dans leurs différentes réalisations.

Institut suisse du verre
dans le bâtiment
Badenerstrasse 21
8004 Zurich
Tél. 01/241 88 00.

Groupe de travail Illustra

Illustra est un groupe de travail composé de maîtres peintres dynamiques et créatifs qui sont les

créateurs d'une technique absolument nouvelle dans le domaine de la décoration de murs et de plafonds. Motivés par le désir de donner plus de cœur et de valeur artisanale à leur profession, ils se sont réunis et ont développé un système qui enthousiasme spontanément et convainc même des décorateurs et des architectes d'intérieur établis. Les premiers résultats d'un travail de développement long et dispendieux étant maintenant disponibles, le groupe de travail *Illustra* a décidé de présenter ses succès en première à la Swissbau 87, au cercle des personnes spécialisées.

Les artisans innovateurs *Illustra* de ce nouveau système de décoration intérieure ont remis entre les mains des décorateurs d'intérieur professionnels un nouvel outil de travail leur permettant de satisfaire d'une façon très individuelle aux besoins et aux vœux du maître d'œuvre ou du commettant. Les exemples présentés à la Swissbau 87 donnent quelques idées et impressions des nouvelles possibilités de décoration intérieure existantes. Le groupe de travail *Illustra* est composé des membres suivants: Stefan Bues, Gelterkinden; Bruno Giuliani, Wettingen; Stefan Hutter, Sargans; René Niffeler, Altdorf; Walter Schwanger, Beringen.

Union suisse des grossistes de la branche sanitaire

Membres: 23 grossistes disposant de 60 locaux permanents d'exposition répartis dans toute la Suisse.

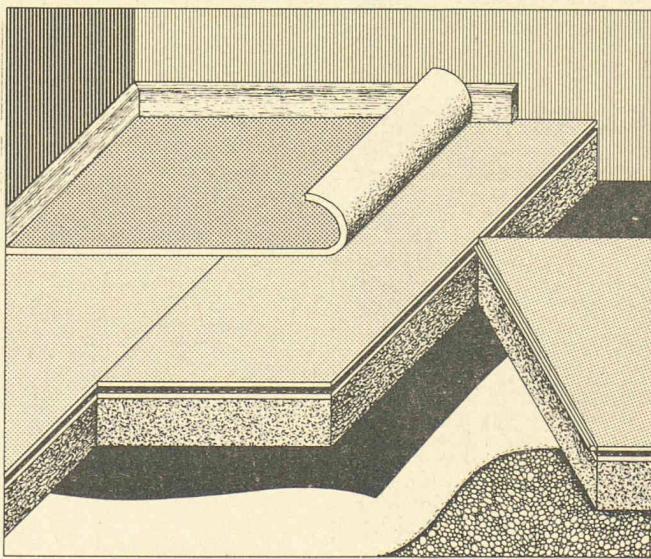
Activités principales: approvisionnement, analyse de l'offre indigène et étrangère, contrôles des articles, constitution d'un stock, sélection de l'assortiment, expositions permanentes, conseils à la clientèle, catalogues/prix courants, documentation technique, organisation d'un stock de pièces détachées, publicité en faveur de la branche.

Sihlstrasse 55
8001 Zurich
Tél. 01/221 38 22.

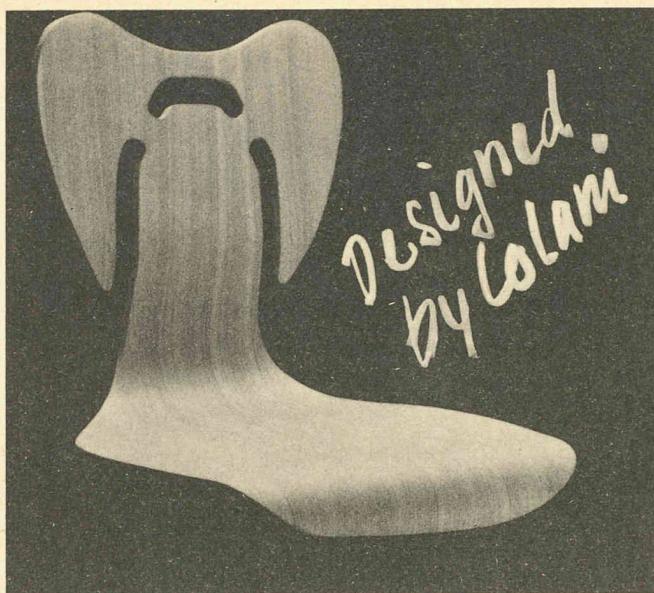
Trois nouvelles chaises et un escalier

Pour présenter les premiers résultats de leur toute récente collaboration, Lignoform Formsperrholz AG a choisi d'exposer trois chaises créées par Luigi Colani.

Les échanges d'idées avec ce designer, dont les activités se partagent entre la Suisse et le Japon, n'en sont qu'à leurs débuts et c'est avec beaucoup d'intérêt que l'on attend les prochaines créations de ce maître en la matière. Lignoform a réussi une percée spectaculaire dans le domaine de l'acoustique. Equipée d'installations de perforation ultra-modernes, elle est à même de fabriquer des profils acoustiques et des plaques dont les trous ou les fentes occupent jusqu'à 30% de la surface et dont l'épaisseur peut atteindre 40 mm. L'entreprise a donné



Construction d'un plancher sec en panneaux d'isolation contre les bruits d'impacts Pavatex Duro.



Cette création ainsi que d'autres, par Colani, sont exposées «pour le plaisir de vos yeux» au stand de Lignoform à la Swissbau 87.

la preuve de sa haute compétence lors de sa participation à la construction de la grande salle de la philharmonie au centre culturel de Munich. Le plafond en bois de cette salle prévue pour accueillir 2200 personnes répond aux exigences acoustiques et techniques les plus élevées et constitue une réussite parfaite tant visuelle qu'acoustique.

La créativité est une spécialité de Lignoform. Son escalier en demi-spirale est un exemple frappant de l'esprit novateur de cette entreprise. Les constructeurs ont réussi à réaliser un escalier de contre-plaqué moulé en demi-spirale dont les dimensions et la solidité constituent une exclusivité.

Sécurité et confort caractérisent cet ouvrage qui permet de relier deux ou plusieurs étages dans un espace minimum. Les escaliers en spirale traditionnels font en outre toujours partie de l'offre de Lignoform. Son expérience dans ce domaine, acquise tout au long de plusieurs décennies, est une garantie de qualité pour la clientèle. Les escaliers en spirale Lignoform sont d'une exécution parfaite, d'un montage simple et d'un prix particulièrement avantageux.

Lignoform Formsperrholz AG
8463 Benken.
Halle 300, stand 475.

Se chauffer économiquement en ménageant l'environnement

Sous le slogan «Parfaite intégration aux anciennes et nouvelles constructions, en harmonie, et d'un encombrement réduit», Siemens-Albis montrera comment il est possible d'équiper des constructions anciennes et nouvelles de systèmes de chauffage et de pompes à chaleur, et d'en retirer les avantages tout en respectant l'environnement. Les pompes à chaleur à air ou à eau, installées à l'extérieur, se caractérisent par leur encombrement extrêmement réduit, leur

plément adapté à chaque pièce par un régulateur. Des panneaux de recouvrement décorés permettent d'intégrer les radiateurs harmonieusement au décor de la pièce.

Aux charges maximales du réseau, une commande à microprocesseur coupe les radiateurs directs Selectrotherm et active les accumulateurs temporaires.

Siemens-Albis AG
Freilagerstrasse 40
8047 Zurich
Tél. 01/495 4048.
Halle 212, stand 291.

Pour la pierre naturelle

La première exposition spéciale «Pour la pierre naturelle», organisée par tous les secteurs - producteurs, entreprises de traitement, commerçants et firmes de montage - qui ont à avoir, en Suisse, avec la pierre naturelle, illustre de manière impressionnante, sur une surface de stand de plus de 200 m², la multiplicité des variétés, des structures, des couleurs, des modalités de traitement, etc., de la pierre naturelle dans le bâtiment, les travaux publics, l'architecture d'intérieur, la structuration des jardins et des paysages, la construction fluviale, l'aménagement des rivages marins et lacustres, la construction routière et le mesurage.

Dans la galerie d'information annexée au stand, architectes et maîtres d'œuvre seront informés de manière approfondie et rationnelle sur les méthodes de construction des façades en pierre naturelle, y compris les aspects de l'ancrage et de l'isolation. Les quatre tours de façade, qui portent d'attrayants revêtements en marbre, granit, pierre à chaux et grès, constituent autant d'incitations à faire appel à la pierre naturelle.

Pour la pierre naturelle
Hochfeldstrasse 110
3012 Berne
Tél. 031/24 02 11.
Halle 300, stand 651.

Construire en bois

Pour un propriétaire attentif aux problèmes d'environnement et aux coûts de la construction, le bois constitue un choix cohérent.

Quel bois ou quel matériau dérivé du bois faut-il dès lors utiliser? Comment concevoir et réaliser correctement cette construction en bois? L'Union suisse en faveur du bois, Lignum, peut répondre à toutes ces questions. Dans ce sens, elle présente une exposition spéciale à la Swissbau 1987 où sur plus de 250 m², toutes les solutions d'utilisation du bois sont démontrées concrètement (photo en bas de page). Des spécialistes sont à disposition du public pour une consultation neutre et compétente. Des brochures d'information, des collections d'échantillons de bois et de nombreux ouvrages spécialisés pourront être obtenus à la Swissbau de Bâle.

Lignum
En Budron
1052 Le Mont
Tél. 021/32 62 23.
Halle 300, stand 321.

Documentation suisse du bâtiment

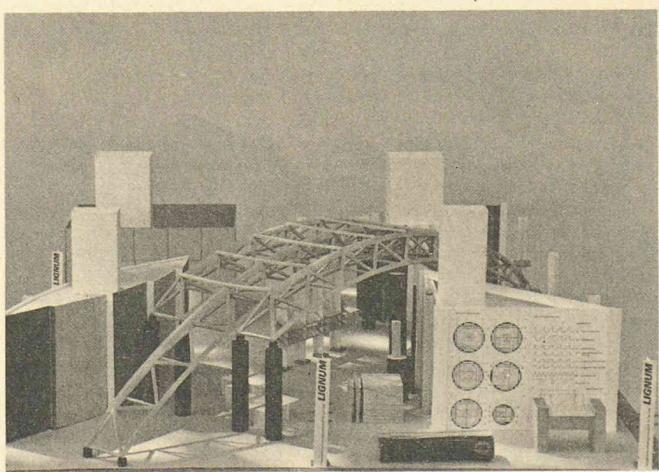
Présentation spéciale de systèmes d'information
Documentation suisse du bâtiment consacre sa présentation spéciale de la Swissbau 87 à la diffusion nationale et internationale de l'information dans l'industrie du bâtiment ainsi qu'aux applications de l'ordinateur personnel dans le bureau d'architecture. Elle présente aussi pour la première fois les différentes possibilités pour l'usager d'utiliser en informatique sa banque de données sur les produits et matériaux de construction, banque qui recouvre 7000 mots clés, 17000 marques et 16000 entreprises.

Dans le secteur de l'édition et de la librairie - plus de 1000 livres sont mémorisés par créneaux thématiques dans la banque de données bibliographiques de la Documentation suisse du bâtiment - , il sera possible de consulter les ouvrages très récemment parus. Outre l'ouvrage d'information de base - à savoir la Documentation suisse du bâtiment - le périodique Docu-Bulletin et différents ouvrages édités par la Documentation suisse du bâtiment elle-même, le visiteur pourra enfin consulter différentes revues spécialisées étrangères.

Documentation suisse du bâtiment
4249 Blauen
Tél. 061/89 41 41.
Halle 201, stand 211.

Jardin d'hiver et énergie dans le bâtiment

Tout pour l'information du public
A l'exposition Swissbau, les offices fédéraux de l'énergie (OFEN) et des questions conjoncturelles signent traditionnellement une réalisation commune intitulée désormais «Jardin d'hiver et énergie dans le bâtiment». Ils y présentent leur nouvelle offre dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie. L'Office fédéral de l'énergie a de nouveau axé son stand sur l'in-



formation à caractère non commercial. Il y présente les plus récents panneaux et dépliants traitant du comportement de l'usager, de l'enveloppe du bâtiment et des installations techniques. Rédigés dans un style accessible à chacun, ces documents répondent à des questions de détail souvent posées, facilitant ainsi les premiers contacts entre le profane et le conseiller en matière d'énergie.

OFEN
3003 Berne
Tél. 031/615628.
Halle 211, stand 215.

Construire sans barrières

Le Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés est la seule organisation de Suisse qui s'occupe exclusivement et professionnellement de la suppression des barrières architecturales. Il offre ses services aux architectes, aux maîtres de l'ouvrage, aux investisseurs, aux responsables de la construction à l'échelon communal, cantonal et fédéral et – bien entendu – aux personnes handicapées. Par son action au niveau des relations publiques, le Centre suisse entend

promouvoir l'idée d'un environnement sans barrières architecturales et permettre ainsi aux personnes handicapées de s'intégrer pleinement dans la vie sociale. Le Centre suisse offre aux professionnels de la construction et aux personnes handicapées les prestations suivantes : conseils, bases techniques, formation, documentation, information et coordination.

Service à but non lucratif, le Centre suisse est chargé, par les principales organisations pour personnes handicapées, de défendre les intérêts de celles-ci dans le domaine de la construction. Son

stand dispense à toute personne intéressée renseignements et matériel d'information concernant les aspects les plus divers de la construction sans barrières architecturales. Le Centre suisse a pour devise : *Avant de construire, pensez aux personnes handicapées.*

Centre suisse
pour la construction adaptée
aux handicapés
Neugasse 136
8005 Zurich.
Tél. 01/44 5444.
Halle 103, stand 341.

Mémento des manifestations (en gras : manifestations SIA)

Sujet ou titre	Date	Heure	Lieu	Conférencier	Organisateur ou renseignements
Cycle de conférences sur la restauration architecturale	14 janvier-27 mai	17 h	Salle 25, boulevard Helvétique, Genève	Voir annonces séparées	Ecole d'architecture de l'Université de Genève
Patrimoine : conscience et information (cycle de conférences)	Mercredi 14 janvier	17 h	Salle 25, boulevard Helvétique, Genève	Pierre Baertschi	Ecole d'architecture de l'Université de Genève
Wirksame Unternehmungs- und Projektführung (I) : «Rauher Wind für Unternehmer»	Lundi 19 janvier		EPFZ, Zurich	Divers	GII-SIA, secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570
Grundwasseruntersuchungen im Abstrombereich einer Warmwasserversickerung	Mercredi 21 janvier	16 h	EPFZ-Hönggerberg, salle HIL E6	W. Labhart, ing. géologue EPFZ	Institut de géographie EPFZ, dép. hydrologie, ETHZ-Zentrum, 8039 Zurich, tél. 01/2575228
Mathematische Modellierung eines Grundwasserstromes am Beispiel des Suhretales	Mercredi 21 janvier	16 h	EPFZ-Hönggerberg, salle HIL E6	E. Bonnard, Institut de géophysique, EPFZ	Institut géographique EPFZ, dép. hydrologie, ETHZ-Zentrum, 8093 Zurich, tél. 01/2575228
6^{es} journées d'étude des géotextiles – Manuel des géotextiles : introduction et utilisation	Mercredi 21 janvier		Zurich	Divers	SVG, c/o LFEM-EMPA, case postale 977, 9001 Saint-Gall
La traversée de la rade de Genève – exposés et débat	Jeudi 22 janvier		Genève	Divers	SIA section genevoise, rue de Saint-Jean 98, 1211 Genève 11, tél. 022/328000
Installations solaires	Jeudi 22 janvier		Colombier (Neuchâtel)	Divers	Programme d'impulsions «Installations techn. de bâtiments», p.a. M. Werner Birchmeier, av. Ruchonnet 57, 1003 Lausanne
RER zuricois (exposé et visite), assemblée générale du GSF-SIA	Vendredi 23 janvier		Zurich	M. Glättli	GSF-SIA, case postale, 80390 Zurich, tél. 01/2011570
Cinq années d'expérience dans la restauration de la cathédrale de Monreale, Sicile (cycle de conf.)	Mercredi 28 janvier	17 h	Salle 25, boulevard Helvétique, Genève	L. Trizzino	Ecole d'architecture de l'Université de Genève
Wirksame Unternehmens- und Projektführung (II) : «Der optimale Führungsstil im Klein- und Mittelbetrieb»	Lundi 2 février		Zurich	Divers	GII-SIA, secrétariat général SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. 01/2011570
Angleichung der Niederschlagswerte von automatischen und klassischen Meteostationen	Mercredi 4 février	16 h	EPFZ-Hönggerberg, salle HIL E6	B. Sevruk et R. Spiesse, Inst. de géographie EPFZ, dép. hydrologie	Institut de géographie EPFZ, dép. hydrologie, ETHZ-Zentrum, 8093 Zurich, tél. 01/2575228
Direction de projet	11-23 février		Genève, Hôtel du Rhône	J. M. Henry, R. Spühler	IOI, Zürichbergstrasse 18, case postale, 8028 Zurich, tél. 01/470800, int. 34